

IMPORTANT: à l'attention des enseignants d'EPS des lycées et des collèges-lycées,

Chère collègue, cher collègue,

L'Inspection Pédagogique de l'Académie de Nantes organise 2 journées de formation distinctes sur la Réforme du Lycée. Ces temps, délocalisés sur les différents bassins géographiques du Territoire, sont ouverts à tous les professeurs des lycées publics et privés sous contrat. Par conséquent, les IPR ne prévoient pas, cette année, de temps spécifique pour l'Enseignement Privé Catholique au sujet de la Réforme du Lycée.

Vous avez reçu ce début de semaine, par l'intermédiaire de votre chef d'établissement, une invitation pour ces 2 journées qui auront lieu à partir du 7 novembre. Nous vous conseillons d'en parler avec votre chef d'établissement afin de vous y inscrire rapidement via votre secrétariat de direction.

La date limite est le 23 octobre.

Ensuite, chaque chef d'établissement fera remonter les inscriptions des enseignants de son établissement via un formulaire Google à Madame HERIN, Responsable du Pôle Ressources Humaines au sein de l'URADEL en charge du dispositif sur la réforme du Lycée.

Un ordre de mission vous sera délivré pour pouvoir participer aux 2 journées.

Formiris procédera au remboursement des frais annexes, après contrôle des listes d'émargement. ATTENTION, chaque enseignant doit émarger les jours des formations sinon il ne percevra pas de remboursement de ses frais.

Par ailleurs, certains d'entre vous ont également reçu un mail jeudi dernier 10 octobre de la part de Delphine Evain, IA-IPR EPS, concernant les modalités pratiques de la formation. Sa liste de diffusion s'est limitée aux professeurs qui ont leur contrat dans un lycée. Ce message concerne tout autant les professeurs qui enseignent au lycée dont le contrat est dans un collège.

Voici le contenu de son message:

"Madame, Monsieur, chère et cher collègue,

Dans la perspective de la première de journée de formation EPS de tous les personnels titulaires en lycées, qui se dérouleront à partir du 7 novembre, nous vous invitons à apporter vos productions sur les projets d'EPS, de classe et de séquence, ainsi qu'à répertorier les questions qui y ont attiré.

Cette première journée, sur les deux que compte le dispositif, sera un temps consacré à travailler, autant personnellement qu'en équipe, dans le respect et la prise en compte des environnements de travail que sont les vôtres.

Par ailleurs, pour des raisons logistiques, il vous est demandé de communiquer en direction de votre formateur en amont de vos journées, afin de préciser si vous déjeunerez sur place, lorsque cela est possible, en indiquant la date et le lieu de votre journée. (Pour le groupe qui se rend au Collège Vercel au Mans, le 7 novembre, il convient d'avoir ces données avant les congés de Toussaint). Les informations nécessaires pour se faire seront sur votre OM.

Pour mémoire vous trouverez en pièce jointe le listing des EPLE avec les dates et lieux attachés à leur groupe d'appartenance. Enfin, si vous pensez ne pas avoir été écrit, n'hésitez pas à vous tourner vers votre direction, cela concerne tous les membres de l'équipe EPS de chaque établissement.

Bien cordialement à vous"

Delphine Evain

Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale - Education Physique et Sportive

Vous avez normalement les dates et lieux des formations dans l'information qui vous est communiquée par vos chefs d'établissement ou secrétariats de direction. Vous pouvez les retrouver [ici](#) (cf doc PDF en PJ).

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions : Contactez Pierre-Yves à l'adresse suivante: p.doucet@ndtoutesaides.fr

Nous espérons que vous et vos chefs d'établissement répondrez favorablement à l'invitation de nos IA-IPR EPS pour cette formation sur la Réforme du Lycée.

A très bientôt

Pour l'équipe de l'Animation Pédagogique 44,
Janig PASQUIET, Nicolas LERAY et Pierre-Yves DOUCET,
en lien avec Stéphane Barras, directeur de l'UGSEL PDL
et Delphine Evain, IA-IPR EPS.